

LOUIS-MARIE DE BLIGNIÈRES
BERTRAND-MARIE GUILLAUME

RÉFLEXIONS SUR LA MODE ET LE VÊTEMENT



FRATERNITÉ SAINT VINCENT FERRIER

le salut des âmes par la lumière

*« Seigneur mon Dieu, vous avez fait paraître
magnifiquement votre grandeur. Vous vous
êtes revêtu de majesté et de splendeur,
enveloppé de lumière comme d'un vêtement. »*

Ps 103, 1-2

S'il est un sujet qu'il est délicat d'aborder aujourd'hui pour les prêtres, les parents et les éducateurs, c'est celui de la mode dans le domaine du vêtement. Il est bien difficile de le traiter sans déclencher des réactions diverses, qui vont de l'accusation de rigorisme à celle de machisme, voire d'obsession sexuelle. Beaucoup de catholiques, même parmi les pratiquants, estiment que ce domaine de la mode n'a qu'une importance insignifiante, qu'il ne comporte, en tout cas, aucune incidence éthique. Ce qui compte pour eux, c'est de ne pas compromettre le message de charité et d'ouverture du christianisme, en paraissant accorder une portée culturelle et morale à ce qui n'est qu'un détail. En matière de mode, la hantise pour beaucoup est de ne pas paraître des « cathos coincés ». Les auteurs proposent sur ce thème quelques réflexions... sans prétention. S'ils ont réussi à montrer au lecteur que la question n'est pas minime pour la culture et la vie morale, ils estimeront avoir atteint leur but.

MODE, VÊTEMENT ET AGIR HUMAIN

Durant les dernières décennies, la mode, notamment féminine, a connu dans nos contrées des changements considérables. Dans les années soixante, avec la mini-jupe, apparaît en Occident une façon pour les femmes de se vêtir qui était sans exemple connu chez les peuples civilisés. Ensuite, dans la mode féminine, le port du pantalon se généralise, à tel point qu'il est quasiment devenu aujourd'hui la règle générale. Il serait intéressant d'analyser les causes qui, historiquement, ont amené un tel changement dans la mode féminine. Toutefois, nous laissons à d'autres le soin d'établir ce dossier historique qui dépasserait le cadre de cet article ¹.

Pour notre part, nous nous placerons à un autre point de vue, celui de la morale chrétienne. Certains pourront se demander s'il est du ressort du prêtre et du théologien d'aborder le domaine de la mode. Cela relève-t-il de sa compétence ? La question mérite d'être posée. En fait, la théologie morale a pour champ d'étude toutes les actions humaines, c'est-à-dire les actes volontaires et posés en vue d'une fin ². Aussi diverses qu'elles soient, les activités de l'homme sont moralement

¹ Avec des réserves sur certains jugements, on pourra se reporter à : Colleen Hammond, *Dressing with dignity*, Rockford, Tan Books And Publishers, Inc., 2005. Le sujet est traité selon un esprit catholique, avec l'enseignement de la Genèse, du Magistère... et la proposition de solutions concrètes. Un chapitre s'efforce de trouver les causes historiques qui ont amené un tel changement dans la mode au cours du XX^e siècle.

² Cf. René Simon, *Morale, cours de philosophie thomiste*, Paris, Beauchesne, 1961, p. 23 ss. ; Jean-Pascal Perrenx, *Théologie morale fondamentale, 1. Introduction à la théologie morale, la Béatitude*, Paris, Téqui, 2007, p. 44 ss.

bonnes ou mauvaises selon leur objet, leurs circonstances et leur intention, précisément dans la mesure où elles sont conformes ou non à ce que dicte la « droite raison ». La raison pratique éclaire la volonté pour lui indiquer quel est le bien à faire et le mal à éviter. Ainsi la finalité à atteindre par les actions volontaires est présentée par l'intelligence. Or, la manière de s'habiller et l'influence de la mode sur celle-ci, qui nous occupent ici, s'inscrivent dans le cadre des actions proprement humaines. À ce titre, vêtement et mode, s'ils comportent des aspects fonctionnels, esthétiques, symboliques et sociaux très importants, ne s'y réduisent pas. Ils supposent aussi la recherche du bien honnête, sous peine de ne pas honorer une vertu – une façon humaine de conformer tous les aspects de l'action des hommes à la raison – en l'occurrence, la modestie chrétienne ³.

Sur ce point, on se reportera au beau discours que Pie XII a consacré, le 8 novembre 1957, à la mode ⁴. Le pape y traite ce sujet magistralement, avec toutes les nuances qui s'imposent. Après avoir exposé, dans une première partie, le phénomène de la mode pris en lui-même (sa finalité, ses liens avec la société et l'économie), il aborde ensuite son aspect moral et justifie une telle approche. Si le vêtement pris en lui-même est moralement neutre, la façon de se vêtir, elle, ne l'est pas. Du fait que la moralité est engagée sous un certain point de vue, le prêtre et le théologien peuvent donc à bon droit se pencher sur ces questions.

En effet, du fait de la nature sexuée et aussi de la nature sociale de l'homme (et du fait des conséquences du péché originel), il existe une manière convenable, autrement dit *vertueuse* de se vêtir : celle qui respecte cette nature et favorise une juste sociabilité et un droit exercice de la sexualité. Et il y a à l'inverse une manière indécente de se vêtir : celle qui ne respecte pas ces aspects de l'action humaine. Ainsi, qu'on le veuille ou non, la manière de s'habiller a nécessairement un impact sur notre vie morale. Elle entretient aussi un certain lien avec notre affectivité. C'est pourquoi une vertu, appelée vertu de tempérance, interviendra aussi, avec de nombreuses autres considérations, pour régler le choix des vêtements à porter. Il faut ajouter que la moralité intervient d'ailleurs, dans l'usage que l'on fait du vêtement, selon les lieux et les circonstances. Porter un maillot de bain est moralement neutre en soi. En porter à la piscine ou bien en se promenant en ville, acquiert une connotation morale bien différente.

³ « Pour saint Thomas d'Aquin, il n'y a pas deux, mais trois sortes de pudeur, désignées par trois mots différents : la *verecundia*, la *modestia* et la *pudicitas*. » (Inès Pélissier du Rausas, *La pudeur, le désir et l'amour*, Nouan-le-Fuzelier, Éditions des Béatitudes, 1997, p. 82, avec renvoi à saint Thomas d'Aquin, *Somme de théologie* [ST], 2^a 2^e, q. 144, *La pudeur* ; q. 151 a. 4, *La pudicité* ; q. 160, *La modestie*).

⁴ *Documents Pontificaux de sa Sainteté Pie XII*, éditeurs Saint-Augustin Saint-Maurice, 1959, pp. 653-668.

L'apport de la Genèse

Le prêtre et le théologien mèneront leur réflexion sur la mode et le vêtement à la lumière de la révélation. En cela, leur méditation sur ces points se distingue de la philosophie morale, qui se limite au seul éclairage de la raison naturelle. L'une des sources de la théologie morale se trouve dans la Bible, qui apporte de multiples indications sur le vêtement ⁵. L'Écriture évoque ce thème, dès ses premières pages, dans l'épisode de la chute d'Adam et Ève. Le péché originel se présente d'emblée comme l'une des notions-clefs pour aborder avec lucidité la question du vêtement. À la lecture de ce récit, il apparaît en effet clairement que la nécessité de se vêtir pour protéger la pudeur est l'une des conséquences du péché originel. Avant leur chute, Adam et Ève ne ressentaient aucun besoin d'être habillés ⁶. Leur nudité ne présentait pas un obstacle à leurs relations. Du fait de leur rectitude morale, aucun vêtement ne leur était nécessaire pour protéger leur intimité. Leurs passions étant totalement soumises à l'empire de la raison, celle-ci observait en toutes choses la loi qui découle de l'ordre établi par la sagesse de Dieu : la loi naturelle, impression en l'homme de la loi éternelle. Aucun désir déréglé, aucune tentation de considérer son épouse comme un simple objet de plaisir, ne naissait en Adam à la vue du corps de l'épouse que Dieu lui avait donnée, ni en Ève à la vue du corps de son époux.

Il en alla tout autrement au soir de la chute : « Alors leurs yeux à tous deux s'ouvrirent et ils connurent qu'ils étaient nus ; ils cousirent des feuilles de figuier et se firent des pagnes » (Gn 3, 7). La première conséquence du péché originel mentionnée par l'auteur sacré, et qui relève de l'ordre pratique, fut donc la confection d'habits. La raison en est simple : le vêtement est ce qui permet au regard de l'un de voir le corps vêtu de l'autre comme l'expression de la personne tout entière (corps et âme). En ce sens, il constitue une protection face au désir désordonné – la concupiscence – qui naît dans l'homme déchu à la vue de l'autre, avec la tentation de réduire la personne à son corps et le corps lui-même à un instrument de jouissance. Pour Adam comme pour Ève, après la chute, les passions sensibles n'étaient plus soumises à la raison comme elles l'étaient dans l'état de justice originelle, d'où l'inconvenance d'une nudité permanente. Afin d'éviter le réveil de la concupiscence, le vêtement devint une sorte de remède. Ainsi tout discours sur la mode et le vêtement, notamment toute réflexion sur la modestie, doit tenir compte de ce récit de la Genèse. Faire abstraction de ce fait anthropologique et historique risquerait de nous faire tomber, soit dans

⁵ Cf. abbé Alban Cras, *La symbolique du vêtement dans la Bible, pour une théologie du vêtement*, Coll. Lire la Bible, Paris, Cerf, 2011.

⁶ Toutefois beaucoup de commentateurs de ce passage de la Genèse se refusent de parler de nudité totale d'Adam et Ève pour lui préférer l'idée d'« un vêtement de gloire ». Voir à ce propos le bon résumé qu'en donne l'abbé Cras, *op. cit.*, pp. 66-68.

l'angélisme, soit dans le naturalisme, qui est la porte ouverte au naturisme. On en viendrait alors à oublier qu'après la chute originelle, le corps demeure un objet possible de convoitise désordonnée. On pourra sur ce point se reporter aux catéchèses données à Rome durant l'année 1980 par saint Jean-Paul II. Il y commente abondamment la naissance du sentiment de la pudeur chez nos premiers parents. Du fait du péché originel, les relations entre l'homme et la femme prirent une nouvelle tournure, la communion des personnes devenant plus difficile à réaliser, alors que la sexualité de soi était un moyen pour la favoriser ⁷.

Données du problème : des psychologies distinctes

Il convient de distinguer la psychologie de l'homme de celle de la femme. La nature de l'homme est ainsi faite qu'il est plus facilement ému sexuellement que la femme. Ainsi, vis-à-vis du corps de la femme, son émotion érotique est plus prompte que celle de la femme vis-à-vis du corps de l'homme. Les mécanismes de la psychologie masculine sont irréductibles à ceux de la psychologie féminine. Alors que la femme est plus sensible à la parole, l'homme est plus sensible à la vue ⁸. Devant un spectacle à dimensions sensuelles ou érotiques, l'homme sera fragilisé et aura du mal à maîtriser ses pulsions sexuelles.

S'il est vrai que l'on ne peut jamais comprendre totalement l'autre – la philosophie personnaliste s'est beaucoup penchée sur ce point en parlant du *mystère* de la personne humaine –, cela vaut également pour la partition entre hommes et femmes. Les uns comme les autres sont appelés à connaître et à accepter, comme un donné de la nature humaine, les caractères propres à la psychologie de l'autre sexe. Les femmes ne pourront jamais totalement comprendre certaines réactions des hommes, l'inverse étant également vrai. Afin de limiter les incompréhensions entre les deux sexes, il est nécessaire à chacun de faire preuve d'humilité, en acceptant que l'homme et la femme éprouvent des réactions différentes dans la même situation et qu'il n'est pas possible de se comprendre adéquatement. Il est aussi important que les parents et les éducateurs s'efforcent d'initier très tôt les enfants et les jeunes au respect de cette différence. Des auteurs récents ont mis à leur disposition de bons instruments de formation, tenant compte du contexte moderne et employant un langage très accessible ⁹. Ces auteurs n'entendent pas faire œuvre exhaustive de théologie morale ; leur point de vue est souvent celui de la loi naturelle. Aux éducateurs (notamment aux prêtres) de compléter leurs

⁷ Cf. Jean-Paul II, *Homme et Femme Il les créa, une spiritualité du corps*, Paris, Cerf, 2005, p. 165.

⁸ « La jeune fille a besoin de parler, d'être écoutée. J'aime bien dire que la fille a de grandes oreilles. Le garçon, en revanche, est plus attiré par l'image, par ce qu'il voit. Lui a de grands yeux. » (Inès de Francieu, *Dis, en vrai, c'est quoi l'amour ?*, Paris, Éditions de l'Emanuel, 2013, p. 37).

⁹ Par exemple : Inès Pélissier du Rausas, *S'il te plaît, parle-moi de l'amour !*, Versailles, Éditions Saint-Paul, 2001 (pour les parents s'adressant à des enfants de 3 à 12 ans) ; Pierre-Hervé Grosjean, *Aimer en vérité*, Perpignan, Artège, 2014 (pour des jeunes de 15 à 22 ans).

conseils de bon sens, tirés d'une riche expérience, en soulignant, selon les opportunités, la dimension surnaturelle de ce qui est en cause, tant dans l'ordre sacramentel (le mariage) que dans celui de l'agir moral (le corps comme Temple du Saint-Esprit).

Cependant, même pour des personnes averties, l'autre sexe demeurera toujours, pour une part, un mystère ; et il est bon qu'il en soit ainsi. Grâce à cette attitude empreinte d'attention et d'humilité, l'homme pourra comprendre que sa manière de s'habiller, tout comme sa façon de se comporter et de parler, est susceptible d'entraîner chez la femme des réactions que lui-même considérerait comme déplacées ou incongrues.

Et réciproquement pour la femme par rapport à l'homme¹⁰. En acceptant les conseils qu'on pourra lui donner, la jeune fille, par exemple, devra adapter la manière de s'habiller en tenant compte, non seulement des considérations pratiques et de la mode, dans la mesure où cette dernière est gracieuse et décente et respecte sa féminité, mais aussi de la réaction possible qu'elle peut entraîner chez l'homme. Nous sommes tous solidaires les uns des autres, ce principe vaut autant pour le bien que pour le mal. Notamment, nous sommes, dans une certaine mesure, responsables du péché d'autrui, et ce d'autant plus que nous sommes conscients des mauvais effets que notre manière de nous habiller peut provoquer chez lui. Par exemple, le fait pour une femme de chercher à attirer l'attention des hommes par des vêtements ou des attitudes que l'on qualifie assez vulgairement par le mot de *sexy*, n'est évidemment pas neutre moralement. Jouer plus ou moins consciemment sur la sensibilité visuelle des hommes en ce domaine est au fond un exercice de pouvoir qui fausse les relations¹¹.

¹⁰A contrario, le féminisme se caractérise par le refus d'admettre que la femme est en partie responsable des réactions qu'elle peut provoquer chez l'homme. La réponse des féministes étant que c'est « le problème des hommes et non le leur ». Cf. Collen Hammond, *op. cit.*, p. 23.

¹¹ « En ce qui concerne la parure féminine, il faut faire les mêmes observations que celles faites plus haut de façon générale à propos du vêtement extérieur ; en ajoutant cependant cette remarque particulière que la toilette féminine provoque les hommes à la sensualité, comme on le voit dans les Proverbes (cf. Pr 7, 10). [...] Les femmes qui ne sont pas mariées et qui ne veulent pas se marier, ou bien qui sont dans une situation incompatible avec le mariage, ne peuvent sans péché vouloir *plaire aux regards des hommes afin d'exciter leur convoitise*, car ce serait les inviter à pécher. Si elles se parent *dans cette intention de provoquer les autres à la convoitise*, elles pèchent mortellement. Mais si elles le font par légèreté, ou même par vanité à cause d'un certain désir de briller, ce n'est pas toujours un péché mortel, mais parfois un péché véniel. » (Saint Thomas, *ST*, 2^a 2^{ae} q. 169, a. 2). Voir également les réflexions du père Jean de Menasce, o. p., sur la coquetterie : « C'est une façon d'attirer à soi sans vraiment se donner : donc une tromperie. D'autant plus grave que cela se place plus ou moins profondément sur le plan "charme physique" » (*La Porte sur le jardin*, Paris, Cerf, 1975, p. 224).

Pour notre sujet, bien qu'il y ait des éléments communs aux deux sexes ¹², étant donné les différences entre les psychologies masculine et féminine, il est nécessaire de s'adresser distinctement aux hommes et aux femmes. Les recommandations pour le rapport à la mode varient inévitablement selon l'un et l'autre sexe. C'est une simple question de bon sens.

La partition entre hommes et femmes constitue pour ainsi dire le contexte de la question du vêtement et de la pudeur. Cette question est assez complexe car elle se situe dans le cadre de la relation ¹³. Elle ne se pose pas au singulier, précisément car il s'agit du corps *d'autrui*, en tant qu'il est un objet possible de concupiscence. Dès lors, se pose une double question. D'une part : quel regard posé-je sur le corps de mon prochain ? D'autre part : quel regard suis-je susceptible d'engendrer chez lui, compte tenu de la façon dont je suis habillé ? La question de la mode joue donc à double sens. Ainsi est-il enjoint à tout le monde de faire son examen de conscience. Nous sommes, en partie, responsables du regard qu'autrui pose sur nous.

LA MODE CONSIDÉRÉE DU CÔTÉ DE L'HOMME

Commençons par considérer la mode du côté de l'homme. Cela nous mènera à aborder à la fois le thème du vêtement masculin et celui du regard que porte l'homme sur la femme et sa mise extérieure. Il est opportun de recourir à la pensée de saint Thomas d'Aquin à propos du vêtement ; son développement s'inscrit dans l'étude de la vertu annexe de la tempérance, la modestie. Les principes qu'il y expose sont suffisamment généraux pour être intemporels et ainsi nourrir notre réflexion. En s'appuyant sur des principes qui rejoignent la nature humaine dans ce qu'elle a d'universel et d'anhistorique, la philosophie et la théologie de saint Thomas demeurent toujours valables. C'est l'une des raisons pour lesquelles le magistère de l'Église ne craint pas de présenter à chaque époque comme source philosophique et théologique la pensée du Docteur angélique ¹⁴. Soulignons, tout d'abord, que saint Thomas traite ce sujet de manière négative, en ce sens qu'il se

¹² Par exemple, saint Thomas ajoute après la phase citée dans la note précédente : « Et sur ce point, les mêmes principes s'appliquent aux hommes. »

¹³ Le pape Pie XII qualifiait « d'aussi délicat que complexe [...] le problème de la mode, spécialement féminine » (*op. cit.*, p. 653).

¹⁴ Dans sa préface à l'édition du cours de théologie morale du père Labourdette, o. p., le cardinal Cottier, o. p., qui fut le théologien du pape Jean-Paul II, dénonce la position contraire, qu'on qualifie d'historicisme : « [...] L'idée que la pensée comme telle est fille du temps est une des erreurs surnoises qui habitent l'inconscient de beaucoup d'esprits. [...] La vraie actualité se trouve là où la pensée, qui atteint l'intemporel, éclaire les vicissitudes de ce qui est passager », in Michel Labourdette, o. p., *Cours de théologie morale*, tome 1, *Morale fondamentale*, coll. Bibliothèque de la revue thomiste, Parole et Silence, 2010, p. IV.

limite à décrire ce qui s'oppose à la modestie chrétienne. Le saint Docteur se garde bien de donner des prescriptions positives dans ce domaine. L'avantage de donner seulement des préconisations négatives est de laisser à la mode toute une palette de possibilités pour qu'elle puisse s'exprimer autant qu'elle le souhaite, dans la mesure toutefois où elle ne blesse pas la pudeur.

L'érotisation du corps de l'homme

Lorsque l'on parle de tenue immodeste, ce qui vient plutôt à la pensée aujourd'hui c'est l'image d'une femme en tenue provocante. C'est là faire erreur, comme le montre une branche de la mode masculine de ces dernières décennies. On a vu apparaître des vêtements pour homme qui s'efforcent de souligner ses formes ¹⁵. Il s'est forgé dans le langage contemporain un qualificatif qui exprime très bien le résultat obtenu par cet effet de mode : on s'est mis à parler de vêtements « moulants ». Alors que l'expression ne s'est appliquée longtemps qu'aux vêtements féminins, elle en est venue à qualifier ceux des hommes. Cette tendance vestimentaire récente ne comporte pas seulement le fait de coller au corps, mais elle est marquée aussi parfois par un certain type de modèle, fin et élancé, à l'instar du modèle féminin. Sans doute peut-on déceler derrière cette mode un désir de séduire qui s'est déplacé dans la mode masculine. Ce n'est d'ailleurs pas l'effet du hasard, si ces vêtements sont largement répandus dans les milieux homosexuels. On assiste là à une érotisation du corps de l'homme, ce dernier étant exhibé au regard d'autrui comme objet de séduction ¹⁶.

Parallèlement à ce mouvement, s'est lancée pour les garçons, dans les années 1990, la mode des blue-jeans délavés et éventuellement troués ¹⁷. Ainsi le corps est-il

¹⁵ Ce n'est certes pas totalement nouveau dans l'histoire de la mode. Il suffit de regarder des tableaux du Moyen Âge ou de la Renaissance, où certains vêtements masculins moulaient parfois tout le corps en dessous de la ceinture. On en trouvera un exemple dans une enluminure du début du XVI^e siècle, représentant un jeune homme habillé selon la mode masculine la plus sensuelle de l'époque (*Trésors enluminés des musées de France*, sous la direction de M. E. Gautier et P.-G. Gérault, Musées d'Angers, 2014, p. 98). Les culottes portées dans certaines classes de la société jusqu'à la fin de l'Ancien Régime soulignaient encore le galbe des mollets.

¹⁶ Dans son analyse du désir homosexuel, Philippe Ariño met en relief l'une de ses dimensions qu'il appelle « le désir d'être objet ». Cf. Philippe Ariño, *L'homosexualité en vérité, briser enfin le tabou*, Frédéric Aimand éditeur, 2012, pp. 22-23.

¹⁷ « Ce n'est pas dans les réalités extérieures que l'homme emploie, qu'il y a du vice, mais chez l'homme qui les emploie d'une façon mal réglée. [...] Du côté du péché par défaut, il peut aussi y avoir deux dérèglements dans notre disposition intérieure. Le premier par la négligence de l'homme qui ne prend ni souci ni peine pour être habillé comme il faut. C'est pourquoi Aristote appelle efféminé “celui qui laisse traîner son manteau, pour s'éviter la fatigue de le soulever” (*Ethique à Nicomaque*, VII, 7). Un autre désordre se remarque chez ceux qui font servir à leur gloire ce manque de tenue extérieure. C'est pourquoi s. Augustin dit “qu'il peut y avoir de la vanité, non seulement dans l'éclat et le luxe de ce qui tient au corps, mais aussi dans la tenue négligée et triste” (*De sermone Domini in monte*, II, 12). » (Saint Thomas, ST, 2^a 2^{ae}, q. 169, a. 1).

visible en certaines parties et attire-t-il l'attention sur celles qui sont cachées. Toujours fondée sur le côté allusif et charmeur, tout récemment et toujours pour les adolescents, s'est développée une autre mode : celle de laisser visible le haut du sous-vêtement. Veut-on attirer ainsi le regard de la femme ou bien celui d'autres hommes sur le corps masculin ? Enfin, il y a des modes masculines qui miment la virilité. Leurs expressions varient selon la « tendance » du moment, mais au fond elles expriment un désir de séduire par une virilité décontractée. La généralisation d'un désir de séduire chez les hommes est significative : il a certes toujours existé des séducteurs et des *dons Juans*, mais aujourd'hui le nombre d'hommes qui semblent vouloir attirer l'attention sur leur personne est impressionnant. Dans notre société féminisée, la séduction est donc de moins en moins l'apanage de la femme.

Le regard de l'homme sur la femme

Dans la mesure où la mode n'a de sens que dans la relation à autrui – le vêtement comportant une dimension interpersonnelle indéniable –, quel regard l'homme portera-t-il sur le vêtement féminin ? Cela dépendra à la fois des dispositions de son cœur et de la tenue extérieure que choisira la femme. Le père Emmanuel du Mesnil-Saint-Loup soulignait à bon droit cette influence du vêtement féminin sur le cœur de l'homme : « Les hommes ne sauraient en général être chastes, si les femmes en général ne sont pas modestes ¹⁸ ».

À la suite de saint Thomas d'Aquin, nous n'abordons ici que les situations qui s'opposent à la vertu de tempérance. Dans le cas des tenues immodestes, la femme n'est certes pas la seule à porter la responsabilité morale des fautes qui en découlent. S'il n'y avait pas de regards indiscrets ou impurs de certains hommes, certaines femmes n'adopteraient pas des tenues indécentes. La mode impudique existe, non seulement à cause du désir de provocation de certains modistes, mais aussi en raison même de son public. Si par impossible on pouvait supprimer le voyeurisme avec tous les degrés qu'il comporte, la mode indécente aurait sûrement moins de succès. Il faut aussi relever, comme le fait le Docteur angélique ¹⁹, que ce genre de tenues, dans l'esprit de celles qui les portent, exprime souvent plus la vanité ou le goût pour la facilité de la femme ainsi vêtue, qu'elle ne vise à provoquer la sensualité chez l'homme. Contrairement à une certaine idée, héritée semble-t-il du Moyen Âge ²⁰, la recherche de la délectation sensible est bien plus le

¹⁸ Cité in *Le Contrepoint* faisant suite à : Cardinal Siri, *Avertissement à propos du vêtement masculin porté par les femmes*, du 12 juin 1960 (édition bilingue), Association Saint-Jérôme, 2003, p. 29.

¹⁹ Cf. citation note 11.

²⁰ Cf. Paulette L'Hermite-Leclercq, *L'Église et les femmes dans l'Occident chrétien des origines à la fin du Moyen Âge*, Brépols, 1997. Il s'agit d'un recueil rassemblant les textes de divers auteurs médiévaux sur la femme. Les commentaires qui accompagnent ces textes dénotent chez l'auteur une manière féministe de faire de l'histoire.

fait de la psychologie masculine que féminine. Pour s'en persuader, il suffit de consulter les sondages faits auprès des consommateurs de pornographie. Même si ce fléau tend désormais à se propager dans les milieux féminins, il demeure un phénomène très majoritairement masculin. L'une des causes de la mode indécente se trouve dans le voyeurisme masculin. « Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre ! » (Jn 8, 7) rétorquait le Christ aux hommes qui voulaient lapider la femme adultère. Mais, en sens inverse, la femme peut par sa tenue extérieure aider l'homme à cultiver un regard et un cœur purs et lumineux.

LA MODE CONSIDÉRÉE DU CÔTÉ DE LA FEMME

Dans le domaine vaste et varié de la mode féminine, quel discours le prêtre et le théologien peuvent-ils tenir ? Pour donner les préconisations appropriées, ils auront intérêt à tenir le plus grand compte de la finalité esthétique du vêtement, qui tient une si grande place dans la parure féminine. Le vêtement établit une relation entre la personne, en l'occurrence son corps, et l'objet, ici sa tenue. Par sa nature, le vêtement est un instrument, un accessoire au service du corps : le protéger des intempéries, le couvrir et le voiler, mettre en valeur sa beauté. Et la femme a toutes les raisons de mettre en valeur sa beauté, qui constitue l'un de ses titres de fierté. Mais la question est de savoir de quelle beauté nous parlons, ou de quelle représentation de la beauté la femme veut se faire la propagatrice. Choisira-t-elle une tenue provocante ou bien une tenue qui souligne sa beauté avec délicatesse et pudeur ²¹ ? Le vêtement est suffisamment souple, par sa nature, pour modeler le type de plasticité que l'on désire atteindre.

Pour répondre à cette question, la femme est appelée à examiner aussi les réelles motivations qui lui font choisir cette toilette plutôt qu'une autre. Quel regard veut-elle engendrer chez l'homme ? Il n'y a qu'elle qui puisse répondre en vérité. Elle est dans son droit – en un sens elle en a la mission – de faire rayonner la beauté que Dieu lui a départie. Encore faut-il qu'elle renonce à la figure de la femme séductrice qui se pose en objet de désir. Il existe un écueil pour la femme, celui de tomber dans la séduction-tentation, avec le désir d'exister grâce au regard d'autrui – soit pour le plaisir trouble d'être désirée, soit parfois seulement pour se persuader de sa propre beauté.

Il faut aussi se rappeler que la bonté des motivations ne suffit pas en la matière. Il n'est pas très difficile en théorie de comprendre que certaines parties du corps

²¹ Pour une femme, le choix du vêtement se réglera aussi selon le cercle social ou familial où elle se trouve. Étant sauve la décence, une manière de s'habiller qui, dans une circonstance donnée, serait provocante, ne le serait pas dans une autre. C'est à la vertu de prudence de régler l'usage et la variété du vêtement selon les lieux, les temps et les personnes.

féminin doivent rester réservées à l'intimité conjugale, sous peine d'éveiller de façon quasi-nécessaire le désir sexuel chez les hommes. Nous disons *en théorie*, car en pratique on a aujourd'hui le plus grand mal à convaincre les femmes de cette évidence, et à leur faire observer cette réserve minimale, même si par ailleurs elles sont « bien sous tous rapports ».

Il faut dire un mot de la situation de la femme mariée vis-à-vis de son époux. Par le sacrement de mariage, les conjoints se sont donnés l'un à l'autre de manière irrévocable, la femme est la joie du cœur de son mari. Elle ne négligera pas les moyens pour entretenir son affection et continuer de lui plaire, à lui seul. La toilette féminine est un atout légitime qui vise à entretenir le bien du mariage. À la suite de saint Paul, les Pères de l'Église, pourtant sévères sur la parure des femmes, ont toujours admis ce principe²². Évidemment cela doit être fait avec tact et élégance, de façon à plaire sans exciter une grossière convoitise. Si certaines femmes d'ailleurs persistent à faire le choix d'une toilette légère et indiscrete, ne faut-il pas en trouver l'explication, en certains cas, du côté des hommes, notamment des maris ? Si elles ont cédé aux sollicitations d'une mode vulgaire, c'est peut-être parce qu'elles n'ont trouvé aucun homme pour leur dire que leur beauté naturelle n'avait besoin que d'être élégamment soulignée, sans tout cet appareil tapageur²³. On peut aussi relever la « fierté » mal placée de certains maris – ou bien leur inconscience – qui laissent leurs femmes montrer des atours qui leur sont normalement réservés. La jupe courte qui laisse apparaître les genoux, et tout ce qui peut se deviner ensuite, n'est pas anodine. Il est vraiment étonnant que certains nient les tentations que ces tenues occasionnent chez les hommes ayant une orientation sexuelle conforme à la nature²⁴... et il est plus surprenant encore que la charité, dont les femmes donnent des preuves souvent héroïques en d'autres domaines, ne les retienne pas d'être (*volens nolens*) des occasions de combats et de chutes pour bien des hommes.

Reste la situation de la femme cherchant à se marier. Il convient alors de distinguer deux rôles distincts dans la séduction amoureuse. L'homme se situe

²² Saint Thomas d'Aquin reprend cet enseignement en *ST*, 2^a 2^{ae}, q. 169, a. 2.

²³ C'est notamment l'un des rôles du père de dire à ses filles combien il les trouve belles. « Toute petite fille et tout petit garçon se posent une question fondamentale. Mais chacun s'en pose une différente. Le petit garçon désire savoir *s'il est à la hauteur*. Sait-il bien lutter, a-t-il tout ce que possèdent les audacieux et les super-héros, peut-il prouver qu'il a ce qu'il faut ? [...] La petite fille cherche à savoir *si elle est belle*. Les jupes plissées, l'habillement, le désir d'être jolie et remarquée, voilà ce qui compte pour elle. [...] C'est auprès de son père que la petite fille trouve la réponse à sa question fondamentale. » (John et Stasi Eldredge, *Cœur de femme. Du rêve à la réalité*, Éditions Farel, Marne-la-Vallée, 2013⁶, pp. 56 et 74)

²⁴ Sans parler de la lassitude, voire de l'écœurement, que produit chez beaucoup d'adolescents et de jeunes hommes l'étalage de l'intimité féminine, écœurement qui est fort probablement une des causes de la montée de l'homosexualité.

davantage du côté de l'action. Il *vent* se marier, on dira plus facilement au masculin : « Il prend une femme pour épouse. » Habituellement (on serait presque tenté d'écrire : autrefois) l'initiative du choix amoureux revient à l'homme, la femme est celle qui est élue parmi d'autres. Être choisie, pour une femme, est la plus belle récompense qu'elle puisse attendre pour ses qualités. Pour qu'il y ait élection, elle doit nécessairement attirer un tant soit peu le regard de l'homme. Le vêtement s'inscrit dans une « stratégie amoureuse » qui est bien légitime pour la femme qui cherche à se marier. Il aura pour rôle de faire valoir la beauté de la femme, mais aussi les autres qualités qu'exprime la façon de se vêtir (distinction, réserve, attention aux autres, sens esthétique). Encore convient-il de garder la juste mesure du goût et de la décence. Il y a une manière agressive et indécente d'attirer le regard sur soi. Pour ne pas en rester à une réflexion strictement théorique, il nous semble utile d'en tirer des conséquences pour le choix du vêtement et dans le domaine de l'éducation ²⁵.

QUELQUES CONSÉQUENCES

Un vêtement sexué

L'une des fonctions du vêtement est de refléter l'identité sexuelle de celui qui le porte ²⁶. Son rôle est de révéler le genre masculin ou féminin de son propriétaire, et non pas de le fondre dans un moule uniforme et unisexe. À ce propos, la révélation vient en aide au bon sens, quand celui-ci n'arrive plus à poser un jugement juste. Le livre du Deutéronome formule de façon nette ce rôle de distinction des sexes : « Une femme ne portera pas un costume masculin, et un homme ne mettra pas un vêtement de femme ; quiconque agit ainsi est en abomination à Yahvé ton Dieu » (Dt 22, 5). Saint Thomas d'Aquin commente : « Il est de soi vicieux qu'une femme se serve de vêtements masculins, ou l'inverse. ²⁷ » La justification (accessible à la raison) de ce jugement d'apparence abrupte est la suivante : ce comportement est désordonné *dans la mesure où* il induit l'idée que la distinction des sexes serait sans importance et que les sexes seraient interchangeables. Il faut tenir compte de cette raison pour appliquer le jugement

²⁵ Nous avons jugé nécessaire d'envisager plus en détail les conséquences pratiques du regard que porte l'homme sur le corps de la femme. L'inverse nous semble moins opportun pour les raisons que nous avons évoquées à propos de la psychologie féminine.

²⁶ Nous n'abordons pas ici la fonction du vêtement de marquer, pour certaines personnes, le rôle qu'elles jouent dans la cité ou encore l'autorité dont elles sont investies (uniformes des militaires et des policiers, robes des magistrats et des avocats, habit ecclésiastique ou religieux, par exemple).

²⁷ ST, 2^a 2^e, q. 169, a. 2, ad 3.

du Docteur commun aux coutumes vestimentaires des peuples qui traduisent, chacune à leur manière, la différence des sexes ²⁸.

Quant au pantalon pour femme, on peut reconnaître que la mode récente a su créer dans certains cas des pantalons à l'allure féminine. Mais l'inconvénient de la généralisation actuelle de la mode d'un pantalon unisexe est la disparition de la différence vestimentaire entre les hommes et les femmes. Dans notre culture occidentale et cela depuis longtemps, le pantalon était propre à l'homme. Il est intéressant de noter que les panneaux de signalisation schématisant l'homme et la femme font (encore...) du pantalon le vêtement typiquement masculin et de la jupe celui de la femme ²⁹. À une époque de confusion des genres, ne serait-il pas opportun que les femmes reviennent de façon plus habituelle ³⁰ à leurs vêtements traditionnels et que le pantalon redevienne une marque de l'homme ? Ce serait ainsi un moyen pour marquer efficacement la différence des sexes, tant pour celui qui le porte que pour ceux qui le côtoient. Il existe en outre d'autres arguments, et non des moindres, contre le port du pantalon par les femmes ³¹. Ainsi les vêtements *rappellent* à chacun qu'il est un homme ou une femme et l'expriment ostensiblement. Le vêtement a pour fonction de dessiner la silhouette de celui qui le porte, non seulement dans son individualité (« Je choisis tel style pour m'habiller, moi ») mais également dans son genre (« Je manifeste par mon vêtement ma masculinité ou ma féminité »).

L'analyse philosophique du vêtement permet un approfondissement dans ce sens. Le vêtement relève de la catégorie aristotélicienne (appelée aussi « prédicament ») de l'« avoir ». Le terme latin qui lui correspond est *habitus*, il signifie également la façon de se tenir. Il existe une relation entre, d'une part, la façon de se présenter aux autres (en particulier par son vêtement), de faire montre de ce que l'on possède et, d'autre part, ce que l'on est. Dans son étude sur le prédicament « avoir », Florent Gaboriau résume bien cette idée : « Jeune ou vieux, dandy ou zazou, conservateur ou révolutionnaire, blousons noirs ou blue-jeans, personne n'échappe à cette catégorie de l'« avoir » par où l'être s'affirme et qui commence

²⁸ Le kilt des Écossais est porté par les hommes mais non par les femmes, qui portent de longues jupes de tartan descendant jusqu'aux chevilles.

²⁹ Et cela jusque sur les drapeaux de la « Manif pour tous », brandis par des manifestantes... en pantalon.

³⁰ Il est en effet des situations où le pantalon peut être une sauvegarde de la vertu, le cas le plus célèbre étant celui de sainte Jeanne d'Arc dans sa prison. Aujourd'hui, dans certains quartiers et certains établissements d'enseignement, le pantalon peut se présenter comme une garantie pour les filles d'être moins « ennuyées » par les garçons. Il y a aussi des raisons pragmatiques pour certains travaux et exercices physiques, mais il faut savoir ne pas multiplier ces occasions par paresse ou convention.

³¹ On pourra tirer certains enseignements du texte du Cardinal Siri, *Avertissement à propos du vêtement masculin porté par les femmes*, cité note 18.

avec l'habit.³² » Le vêtement est le premier des « avoirs » humains. De même que la première préoccupation d'une mère est de vêtir son enfant qui vient au monde, de même Adam et Ève se confectionnèrent des pagnes après leur faute. Le vêtement entretient une relation étroite avec celui qui le porte et, de ce fait, exprime quelque chose de son être. Il est une certaine extension de l'être humain qui le revêt. Il n'est donc pas du tout souhaitable qu'il soit dissocié de l'identité sexuelle de son propriétaire. On pourrait dire, sans forcer la portée de l'expression, qu'il y a dans cette dissociation quelque chose de « contre-nature », en ce sens qu'une telle séparation est contre la nature sexée *et* sociale de l'homme. Il convient au contraire que mon être d'homme ou de femme soit révélé aux yeux d'autrui par cet *avoir* fondamental qu'est le vêtement.

Appréciations de la pudeur

Quant à l'appréciation de la pudeur, elle est en grande partie variable selon les lieux et les époques. Dans certains pays d'Afrique, la tenue de la femme comme celle de l'homme se réduisent au strict minimum et ne sont pas considérées pour autant comme indécentes. Alors qu'en France, sous l'Ancien Régime, il ne convenait pas pour une femme de laisser dévêtues ses chevilles... mais que l'on tolérait paradoxalement, du moins à la Cour et dans les milieux favorisés, le décolleté profond. Toutefois, le jugement que l'on peut porter sur la pudeur dans le vêtement n'est qu'en partie subjectif. Nous ne partageons pas le sentiment de ceux qui considèrent la mode comme un phénomène *essentiellement* relatif, qui se réduirait à une simple question de culture et d'époque³³. Elle serait, dans son essence même, variable et susceptible de tous les changements. Mais c'est oublier que la mode, si elle doit se développer et créer, doit le faire en respectant la modestie. Dans son discours sur la mode, Pie XII dénonçait ceux qui, sous prétexte de « la relativité de la mode par rapport aux temps, aux lieux, aux personnes, à l'éducation », suspendent leur jugement moral en ce domaine³⁴. Il existe donc quelques critères objectifs que les modistes et les stylistes se doivent de respecter. Dans le discours déjà cité, Pie XII retenait trois principes généraux qu'il proposait aux membres de l'Union latine de haute couture :

- 1) prendre conscience de l'influence réelle de la mode ;
- 2) ne pas suivre aveuglément la mode, mais réagir fermement quand la conscience le demande ;
- 3) se laisser guider par le sens de la modération.

³² Florent Gaboriau, *Nouvelle initiation philosophique*, tome II, *Phénoménologie de l'existence*, Gravatations I, Casterman, 1963, p. 63. Les exemples cités relèvent pour une part du contexte des années soixante, mais il est aisé de faire la transposition à aujourd'hui.

³³ Cf. par exemple les appréciations du P. Vergriete, o. p., in Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique, La tempérance*, tome II, traduction française, notes et appendices par la Revue des Jeunes, Le Cerf, 1970, p. 445.

³⁴ Pie XII, *op. cit.*, p. 661.

On aura tout intérêt à se rapporter à ces réflexions lucides et pleines de sagesse ³⁵. Toutefois, il nous semble qu'à notre époque il est nécessaire de rentrer davantage dans le particulier, en raison de la confusion qui s'est introduite dans beaucoup d'esprits.

Pour éviter le risque de verser dans le relativisme, il est en effet nécessaire de proposer quelques règles objectives sans lesquelles tout discours sur la pudeur et la façon de s'habiller serait sujet d'interprétations multiples et parfois contradictoires. Lorsque les repères ne sont plus visibles dans la société, il est d'autant plus urgent d'en préciser au moins quelques-uns. Alors qu'à d'autres époques, il était moins nécessaire de le faire en raison de l'ordre social qui régnait et était respecté dans les grandes lignes. Il est vrai que, dès lors que l'on établit des normes précises dans ce domaine (qui ont d'ailleurs valeur de simples repères), on risque de voir se lever de multiples oppositions. Quel que soit le sujet, établir une norme concrète, c'est tomber dans le domaine de la contingence, qui par définition est variable. La norme qui s'applique en cette matière, comporte un caractère contestable par certains aspects. Il est toujours possible de trouver des arguments dans un autre sens. Notons qu'il existe un autre risque à donner des précisions dans le domaine du vêtement : il devient très facile de tourner en ridicule ces simples repères. Pourtant, sans ces normes, un discours sur la pudeur et la façon de s'habiller risque de rester lettre morte. Nous nous limiterons ici à quelques indications.

Tout d'abord, pour les raisons objectives auxquelles nous avons déjà fait allusion, il ne convient pas que les jupes laissent visibles les genoux ³⁶, ni qu'elles soient fendues de façon suggestive. D'autre part, il est bon que les épaules soient couvertes et que les décolletés soient suffisamment hauts de telle sorte que les formes propres à la femme ne soient pas visibles. Enfin, il faut éviter les vêtements trop moulants, que ce soit des jupes ou des pantalons.

À l'objection courante selon laquelle s'habiller de la sorte est « ringard », nous répondrons avec Coco Chanel : « Être à la mode, c'est déjà être en retard. » Que la femme soit persuadée, c'est là le rôle de la parole de l'homme, qu'il existe une réelle élégance à être habillée d'une jupe, qu'elle soit longue ou mi-longue. Si les femmes, qui ont le cœur généreux, pouvaient savoir le bien qu'elles font aux hommes, et la paix dont elles sont porteuses, par le simple fait d'être ainsi vêtues ! Le pape Pie XII invitait des modélistes italiens à s'inspirer « des chefs-d'œuvre de

³⁵ Pie XII, *op. cit.*, pp. 664-665. Saint Thomas, de son côté, pose des limites aux fabricants de vêtements. Il commence par affirmer que leur métier est en lui-même moralement neutre, à condition, cependant, que la mode qu'ils initient ne soit pas scandaleuse : « [...] À moins par hasard qu'ils n'en viennent à inventer des modes excessives et étranges » (*ST*, 2^a 2^e, q. 169, a. 2, ad 4).

³⁶ Si l'on permet d'ailleurs que les jupes remontent au-dessus des genoux, il devient alors très difficile de faire la distinction entre les jupes « acceptables » et celles qui ne le sont pas. À partir de combien de centimètres peut-on parler de mini-jupes, nous demandera-t-on ?

l'art classique » dont « la valeur esthétique indiscutable ³⁷ » repose sur le sens de la sobriété.

Remèdes à la mode indécente

Comment prévenir les ravages de la mode indécente ? La principale solution se trouve dans l'éducation. Comme les enfants reçoivent les vêtements de leurs parents, ces derniers ont aussi pour rôle de former leur goût vestimentaire. On entend par là qu'une certaine dignité émane du vêtement lui-même. Les parents sont, d'abord par l'exemple du vêtement qu'ils portent, les premiers éducateurs de l'enfant dans ce domaine ; ils n'ont pas à fléchir devant la pression sociale ni la mode qui s'imposent dans la rue et dans la cour de l'école. D'ailleurs, ce problème serait plus facile à régler si l'usage de l'uniforme dans les écoles s'était conservé ³⁸. Certes, cela suppose de la force d'âme pour l'enfant d'être habillé différemment de ses camarades ; désormais, lutter à contre-courant n'est plus le seul fait des adultes. Faut-il l'imposer aux enfants ? Le problème ne se pose pas avec une telle acuité pour ceux qui ont l'opportunité de suivre leur scolarité dans une école hors-contrat, notamment parce que les éducateurs y soutiennent les efforts des parents relatifs aux vêtements.

Le problème de la mode s'envisage à tous les degrés de la famille. Comment se fait-il que certains maris laissent leur épouse s'habiller d'une façon provocante ? La question mérite d'être posée. Quant aux grands-parents, ils peuvent avec discernement rappeler à leurs propres enfants certaines des règles *élémentaires* qu'eux-mêmes respectaient quand ils avaient leur âge. Dans un beau passage consacré à la pudeur, le *Catéchisme de l'Église catholique* fait allusion à son lien avec le vêtement :

La pudeur protège le mystère des personnes et de leur amour. Elle invite à la patience et à la modération dans la relation amoureuse ; elle demande que soient remplies les conditions du don et de l'engagement définitif de l'homme et de la femme entre eux. La pudeur est modestie. Elle inspire le choix du vêtement. Elle maintient le silence ou le réserve là où transparaît le risque d'une curiosité malsaine. Elle se fait discrétion ³⁹.

Il est également rappelé aux parents leur rôle d'éducateurs à la pudeur en fait de vêtement :

³⁷ Pie XII, *op. cit.*, p. 665.

³⁸ Il n'est nullement impossible qu'on y revienne. Certains établissements laïques dits « d'excellence » en ont retrouvé l'usage.

³⁹ CEC, n. 2522.

Les formes revêtues par la pudeur varient d'une culture à l'autre. Partout, cependant, elle reste le pressentiment d'une dignité spirituelle propre à l'homme. Elle naît par l'éveil de la conscience du sujet. Enseigner la pudeur à des enfants et des adolescents c'est éveiller au respect de la personne humaine ⁴⁰.

Il reste encore un remède, d'ordre spirituel celui-là, dans le combat en faveur d'une mode chrétienne : porter un scapulaire. Il en existe de nombreux qui ont été donnés miraculeusement par la Sainte Vierge. Le plus connu demeure le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel. Revêtir l'un de ces scapulaires revient à porter un vêtement marial, et à se mettre ainsi sous la protection de la Bienheureuse Vierge Marie. Ce patronage spirituel peut être rapproché du thème iconographique très répandu dans la peinture et dans la sculpture de la fin du Moyen Âge, désigné sous le nom de « Vierge protectrice » ou encore de « Notre-Dame de la Consolation ⁴¹ » : la Vierge Marie, immense, enveloppe de son ample manteau une foule d'hommes et de femmes qui se tient à ses pieds, sous son ombre. Le chrétien qui reçoit l'imposition d'un scapulaire marial, se place lui aussi sous le patronage de Marie. Il place son corps sous sa protection maternelle et en reçoit les bienfaits spirituels.

Telle fut la recommandation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à sa sœur Céline qui vivait dans le monde : « Cache-toi bien à l'ombre de son manteau virginal, afin qu'il te virginise ⁴². » Sainte Thérèse donnait ce conseil à sa sœur après la grâce mariale qu'elle avait reçue en juillet 1889. Elle avait ressenti l'action bienfaisante de la Vierge dans son âme ⁴³. Pour parler de cette expérience mystique, la petite Thérèse explique qu'elle « était entièrement cachée sous le voile de la Sainte Vierge ». N'est-ce pas l'un des effets du scapulaire du Mont-Carmel ? L'Immaculée vient apaiser de son manteau virginal le feu des passions qui, à certaines heures, peuvent envahir le corps et ses affections. Elle devient la protectrice de notre corps. Bien évidemment, porter un scapulaire n'est pas une pratique magique et ne dispense nullement d'être habillé selon les règles de la pudeur chrétienne. Le port du scapulaire est une aide spirituelle que nous offre Notre-Dame, dont il serait dommage de se priver. Il constitue aussi un rappel tangible pour le chrétien d'avoir à conformer sa tenue extérieure à l'habit de la Vierge qu'il a décidé de revêtir.

⁴⁰ CEC, n. 2524.

⁴¹ Cf. Émile Mâle, *L'art religieux de la fin du Moyen Âge en France, études sur l'iconographie du Moyen Âge et sur ses sources d'inspiration*, Paris, Armand Colin, 1922, pp. 198-201.

⁴² Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face, *Correspondance générale*, lettre 105, Paris, Cerf, 1992.

⁴³ Cf. Pierre Descouvemont, *Le guide des difficultés de la vie quotidienne*, Le Sarmant, 1996, pp. 147-148.

CONCLUSION

Il y a déjà une soixantaine d'années, la Sacrée Congrégation du Concile adressait une lettre vigoureuse aux évêques du monde entier pour les sensibiliser au problème de la mode ⁴⁴. Faut-il reprocher à nos pasteurs d'avoir préféré depuis, en règle générale, garder le silence sur ce point ? On peut certes regretter cette abstention. Mais, si l'impulsion ne vient pas d'en-haut, elle peut toujours naître d'en bas. Il revient aux fidèles catholiques d'avoir l'audace de créer un mouvement de mode, non pas forcément dans un style proprement chrétien (a-t-il jamais existé ?), mais qui respecte avec une élégante inventivité les exigences de la pudeur chrétienne. Nous faisons confiance au génie féminin, toujours créatif dans ce domaine. Même s'il peut lui en coûter en temps et en investissement, la femme aura la consolation de faire une « belle œuvre », fruit d'une vraie charité. Ainsi seront trouvées pour notre temps les formes qui feront du vêtement « un digne ornement de la personne, avec la beauté de laquelle il se confond comme en un unique triomphe d'admirable dignité ⁴⁵ ».

Il convient aussi en terminant de rappeler à tout baptisé que le vêtement symbolise sa « robe baptismale » qui, plus qu'un simple habit blanc posé là pour les circonstances, est le signe de la régénération de l'âme et du corps du baptisé dans la mort et la résurrection du Christ. ■

Le père Bertrand-Marie Guillaume, prêtre de la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier, est titulaire d'une maîtrise d'histoire (Paris IV), du diplôme de philosophie de l'IPC et d'un baccalauréat en théologie (Université catholique de l'Ouest).

Le Père Louis-Marie de Blignières, fondateur de la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier, est titulaire d'une maîtrise en sciences (Paris XI) et d'un doctorat en philosophie (Paris IV).

⁴⁴ Sacrée Congrégation du Concile, Lettre « sur la modestie du vêtement », du 15 août 1954, in *Documents Pontificaux de sa Sainteté Pie XII*, éditeurs Saint-Augustin Saint-Maurice, 1954, pp. 304-307. Voir également Pie XII, *Encyclique Fulgens Corona*, *op. cit.*, 1953, p. 371.

⁴⁵ Pie XII, *Discours au Congrès de l'Union latine de haute couture*, *op. cit.*, p. 665.

ANNEXES

Une méditation de Gertrud von Le Fort

Dans cette méditation, l'auteur emploie le mot de « voile ». Il faut le prendre dans le sens métaphorique qu'il a dans sa pensée. Le « voile » dont elle parle désigne simplement le vêtement de la femme, cachant certaines parties du corps et soulignant décentement sa féminité, sans l'occulter ou la réduire à un objet à disposition absolue et exclusive de son époux. L'auteur est à cent lieues de la conception islamique du « voile »...

Marie ne s'élève pas dans ses dogmes pour plaider sa propre cause, mais pour défendre celle de son Fils. Les détails psychologiques de sa figure humaine et temporelle ne sont accessibles ni à la critique historique, ni aux constructions intellectuelles, ni même à l'amour le plus tendre. Ils sont voilés dans le secret de Dieu, pour ne trouver que là leur vérité religieuse ; car le voile est en ce monde le symbole du métaphysique. C'est aussi celui de la féminité : toutes les grandes circonstances de la vie féminine nous montrent la figure de la femme sous un voile. Ce voile aide à comprendre pourquoi ce n'est pas l'homme, mais la femme qui prépare le monde à l'introduction des plus grands mystères du christianisme. L'annonce à Marie du message de Noël trouve une réplique dans l'annonce de la Résurrection à Madeleine. [...] Que l'on se tienne au plan de la métaphysique ou que l'on s'élève au plan de la Rédemption, le dogme catholique nous montre donc toujours l'acte d'offrande en plein cœur du mystère de la femme. À l'état pur cet acte dépasse infiniment toute créature, il ne peut être pleinement saisi que dans la personne de la très Sainte Vierge et Mère. [...]

Le voile est toujours le signe caractéristique de toutes les grandes missions des femmes ⁴⁶.

Le symbole du voile attribue à la femme, avant tout, l'invisible : amour, bonté, pitié, sollicitude, protection, toutes valeurs dont la substance est réellement cachée au monde et la plupart du temps trahie. Aussi bien les époques où les femmes sont écartées de la vie publique n'éliminent-elles pas leur signification métaphysique ; ce sont peut-être au contraire ces époques-là, bien qu'à leur insu, qui jettent le poids énorme de la féminité dans la balance du monde.

En tout don de soi, luit un rayon de la Femme Éternelle. Mais, quand la femme se recherche elle-même, ce rayon s'éteint. En soulignant ses traits personnels la femme détruit sa figure éternelle. La recherche de soi est à la racine du péché de la femme, à la racine du péché d'Ève. Pour rendre la nature exacte de ce péché, il ne

⁴⁶ La femme du temps de l'auteur était voilée pour le mariage, lors du veuvage et dans la consécration religieuse.

suffit pas d'opposer les sens à l'esprit. La chute de la femme, ce n'est pas la créature qui s'abaisse jusqu'au monde, c'est la créature qui se retranche du monde, puisque l'essence du monde créé, comme l'essence de la femme, sont la même humble disponibilité. [...]

Les apocalypses des siècles et des civilisations précèdent l'Apocalypse des derniers jours. Notre époque en fournit aisément la preuve. Sa déchéance religieuse inouïe se laisse apercevoir aux apparences que nous offre la féminité. Comme le voile, le rejet du voile a un profond symbolisme. Nous l'avons déjà dit : la femme dans tous les grands actes de sa vie apparaît voilée : l'épouse au jour de ses noces, la religieuse, la veuve portent le même symbole. Le geste extérieur n'est jamais insignifiant : émanant de la substance des choses, il en exprime l'essence. Envisagée sous cet angle, certaines modes ne sont que d'ignobles trahisons : elles dénudent littéralement la femme. L'abandon du voile implique toujours la destruction du mystère féminin. [...] Avec les modes actuelles, ce n'est plus le visage puérilement innocent de la vanité féminine qui nous regarde, c'est une face triviale et hallucinante, l'antithèse absolue de l'image divine : le masque sans visage du sexe. Ce masque est le véritable emblème des sans-Dieu modernes. Il leur convient beaucoup mieux que le visage du prolétaire crispé par la haine et par la faim.

Nous revenons ainsi à notre point de départ : l'image divine dans sa pureté révélée par le dogme de l'Immaculée Conception. ■

La Femme éternelle (*Die ewige Frau*, 1934), traduction André Boccon-Gibod (Le Cerf, 1946), Club du livre religieux, 1957, pp. 23-25 ; 28-29 ; 36-38. Cf. la recension de la réédition de l'œuvre (Via Romana, 2008) par L.-M. de Blignières, *Sedes Sapientiae*, n. 105, pp. 99-101.

Les conseils du père Calmel

La femme qui se met en pantalons n'a aucune mauvaise intention, sûre de ne pas dépasser de limites (décence...).

Or il faut dépasser les intentions subjectives (bonnes...) et considérer les choses par le fond, en elles-mêmes. Il existe une différence voulue par le Créateur entre l'homme et la femme. Dieu « a établi l'homme et la femme » avec leurs qualités respectives pour une mission particulière. Même si actuellement les hommes pouponnent et font la vaisselle, il serait anormal que durant toute une vie, l'homme tienne la maison tandis que sa femme serait avocat ou inspecteur de police ! Leur mission est différente et c'est aller contre la nature des choses que d'interchanger.

Le vêtement est le signe visible, le symbole public d'une nature différente. Le costume féminin plus coloré, plus gracieux jusqu'à notre siècle collaborait à faire de la jeune fille, de la mère, de l'épouse, un être gracieux et réservé, vers lequel les regards se tournent non parce qu'elle est un objet de convoitise, mais parce qu'elle est la reine du foyer, la présence indispensable pour que la maison soit joyeuse et rassurante.

L'habit féminin distinctif (quel qu'il soit selon les civilisations) est selon l'ordre et la nature des choses parce qu'il est différent de celui de l'homme. Le fait de s'habiller comme les garçons pour les jeunes filles n'est pas seulement une question de mode ou d'aisance pour les mouvements, ce à quoi on l'attribue maintenant (et d'autres raisons de basse altitude). Les raisons profondes de ceux qui ont lancé petit à petit ce courant sont les mêmes que celles qui animent les mouvements féministes depuis la première guerre mondiale : « La femme est libérée, il ne s'agit pas seulement pour elle de se cantonner dans un rôle "subalterne" et effacé... Elle peut prétendre à la même place que l'homme dans la société... ».

Le signe visible à faire adopter par ces nouvelles générations, le symbole, c'est le fait qu'elles ne portent plus d'habit distinctif. Elles peuvent jouir des mêmes libertés que les garçons. Plus de réserve, de pudeur dans l'attitude. Les qualités qui, normalement, protègent, respectent, suscitent naturellement le respect et l'estime de ce qui en elles est lié au mystère de la vie sont tournées en dérision, méprisées comme dépassées et serviles. » ■

Le père Roger-Thomas Calmel, 1944-1975. Un fils de saint Dominique au XX^e siècle, par Jean-Dominique Fabre, Éditions Clovis, Suresnes, 2012, pp. 424-425. Il s'agit de notes prises par l'une des dirigées du père après un entretien privé en 1968

FRATERNITÉ SAINT VINCENT FERRIER

2, route de Ballée - 53340 Chéméré le Roi

www.chemere.org